

# Insulte dans un magasins

## Par doudou70440, le 11/01/2017 à 08:53

bonjour "je me suis fait insulter dans un magasins dans mon village cette personne sens prend a moi depuis plus d un an " elle ma dit que j etais un PD violeur "pedophile " pervert "veinant et j en passe "chaque fois quelle me voir ses un doigt d honneur , pouvez vous me dire que je doit faire "car la j en peut plus merci

#### Par amajuris, le 11/01/2017 à 09:37

bonjour,

allez déposer une plainte à la gendarmerie, surtout si vous avez des témoins. salutations

#### Par **SJ4**, le **11/01/2017** à **11:08**

bonjour,

est-ce que les insultes ont été dites assez fort pour que vous ne soyez pas le seul à les avoir entendues ?

#### Par jos38, le 11/01/2017 à 12:30

bonjour. solution pas juridique mais qui a fait ses preuves : dites-lui que vous avez enregistré

ses insultes sur votre portable et que vous allez porter plainte, notamment pour propos homophobes. en principe, çà calme

#### Par doudou70440, le 11/01/2017 à 15:43

oui les insulte on ete entendus par le patron du magasins

### Par **SJ4**, le **11/01/2017** à **15:53**

si vous voulez vraiment la condamnation de la personne, une plainte simple est aléatoire (voir http://www.loi1881.fr/injure-arbitre-foot), le plus sur est la plainte avec constitution de partie civile, qui elle ne peut pas être classé sans suite. mais il y a des règles très strictes à respecter sous peine de perdre. si vous avez beaucoup de temps pour lire sur le net comment faire correctement, vous pouvez le faire vous-même, mais si vous ne le sentez pas, il faudra faire appel à un avocat, spécialisé de préférence, pour écrire cette plainte, avocat qu'il faudra payer sans avoir du tout l'assurance que ce sera la partie adverse qui sera au final condamné à payer l'intégralité du cout de votre avocat.